

# Etats financiers relatifs aux comptes de l'exercice 2012

# Etats financiers

## Bilan après répartition au 31 décembre

	Notes	2012 CHF	2011 CHF
<b>ACTIFS</b>			
<b>Actifs circulants</b>			
Liquidités	1	1'807'871	1'202'073
Débiteurs - Patients et assurances	2	129'087'543	125'423'020
Autres débiteurs	3	33'368'747	46'856'196
Stocks et travaux en cours	4	79'200'966	57'769'547
<i>Stocks</i>		<i>9'014'748</i>	<i>9'309'412</i>
<i>Travaux en cours</i>		<i>70'186'218</i>	<i>48'460'135</i>
Comptes de régularisation	5	23'751'993	23'758'034
<b>Total des actifs circulants</b>		<b><u>267'217'120</u></b>	<b><u>255'008'870</u></b>
<b>Actifs immobilisés</b>			
Immobilisations corporelles	6	380'675'795	360'249'400
Immobilisations affectées	7	263'340'109	245'557'389
<b>Total des actifs immobilisés</b>		<b><u>644'015'904</u></b>	<b><u>605'806'789</u></b>
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>		<b><u>911'233'024</u></b>	<b><u>860'815'659</u></b>
<b>PASSIFS</b>			
<b>Capitaux étrangers</b>			
<b>Capitaux étrangers à court terme</b>			
Liquidités négatives	1	22'715'435	36'889'253
Fournisseurs		89'594'282	82'185'416
Autres créanciers	8	89'937'933	75'891'692
Indemnités non dépensées à restituer	15	10'682'674	10'682'674
Provisions	9	34'003'841	30'112'037
Comptes de régularisation	10	16'322'579	17'677'750
<b>Total des capitaux étrangers à court terme</b>		<b><u>263'256'744</u></b>	<b><u>253'438'822</u></b>
Dettes à long terme	11	55'160'190	45'535'529
Autres dettes à long terme	12	31'180'718	34'101'804
Provisions	9	44'127'240	9'501'458
Fonds de tiers affectés	13	139'876'345	137'790'409
<b>Total des capitaux étrangers à long terme</b>		<b><u>270'344'493</u></b>	<b><u>226'929'200</u></b>
<b>Total des capitaux étrangers</b>		<b><u>533'601'237</u></b>	<b><u>480'368'022</u></b>
<b>Capitaux propres</b>			
Réserve affectée	14	488'118	847'175
Réserve à affecter	15	19'946'892	32'048'020
Part d'indemnité non dépensée	15	-	-
Subventions d'investissement obtenues	16	195'927'551	186'283'216
Réserve de réévaluation (IPSAS)		161'269'226	161'269'226
<b>Total des capitaux propres</b>		<b><u>377'631'787</u></b>	<b><u>380'447'637</u></b>
<b>TOTAL DES PASSIFS</b>		<b><u>911'233'024</u></b>	<b><u>860'815'659</u></b>

## Etats financiers

### Compte de fonctionnement après déduction de l'indemnité à restituer au 31 décembre

	Notes	COMPTES 2012 CHF	BUDGET 2012 CHF	COMPTES 2011 CHF
<b>PRODUITS</b>				
<b>Recettes médicales</b>				
Prestations médicales, infirmières et thérap. aux patients	17	452'947'934	519'231'000	455'777'888
Prestations unitaires médicales	18	79'781'500	50'781'000	78'558'658
Autres prestations unitaires hospitalières	19	188'665'320	158'302'000	178'594'828
		<u>721'394'754</u>	<u>728'314'000</u>	<u>712'931'374</u>
<b>Autres recettes</b>				
Autres produits de prestations aux patients	20	5'155'645	5'166'000	4'987'961
Produits financiers	21	5'945'938	5'408'000	5'592'916
Produits de prestations au personnel et à des tiers	22	39'865'545	34'890'000	33'549'348
		<u>50'967'128</u>	<u>45'464'000</u>	<u>44'130'225</u>
<b>Contributions et subventions</b>				
Indemnité de fonctionnement reçue	23	821'649'600	821'649'600	829'900'618
Indemnité de fonctionnement à restituer	23	0	0	-5'900'339
Indemnité de fonctionnement non monétaire	24	88'251'444	96'265'843	91'065'231
Produits différés de subventions d'investissement	16	28'111'116	0	28'697'471
Autres subventions et dotations internes	25	12'802'344	2'500'000	0
Contributions de corporations, de fondations et de privés	26	1'540'140	1'280'000	840'910
		<u>952'354'644</u>	<u>921'695'443</u>	<u>944'603'891</u>
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		<u><b>1'724'716'526</b></u>	<u><b>1'695'473'443</b></u>	<u><b>1'701'665'491</b></u>
<b>CHARGES</b>				
<b>Charges de personnel</b>				
Charges salariales	27	1'024'131'402	1'037'704'000	1'011'102'547
Charges sociales		204'212'098	201'130'600	191'600'071
Charges honoraires de médecins (assuj. aux ch. soc.)		30'406'373	25'458'000	30'924'545
Autres charges de personnel		7'071'677	6'880'000	7'196'298
		<u>1'265'821'551</u>	<u>1'271'172'600</u>	<u>1'240'823'461</u>
<b>Charges de matériel, de marchandises, de services de tiers et autres charges d'exploitation</b>				
Matériel médical d'exploitation	28	164'059'697	168'613'000	165'765'476
Charges de produits alimentaires		20'688'196	20'985'000	17'723'107
Charges de ménage		15'734'096	15'583'000	15'071'611
Entretien et réparations	29	26'811'854	29'479'000	28'797'826
Charges d'utilisation des immobilisations	30	83'354'750	87'231'375	82'619'045
Amortissements		34'089'127	6'016'000	34'274'107
Charges d'énergie et eau		17'287'531	17'675'000	16'561'721
Charges financières	31	28'517'496	37'100'468	32'982'346
Charges de l'administration et de l'informatique		29'062'656	18'684'000	25'429'024
Autres charges liées aux patients	32	7'612'391	7'842'000	8'553'239
Autres charges non liées aux patients	33	31'677'181	15'092'000	15'363'512
		<u>458'894'975</u>	<u>424'300'843</u>	<u>443'141'013</u>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<u><b>1'724'716'526</b></u>	<u><b>1'695'473'443</b></u>	<u><b>1'683'964'474</b></u>
<b>Résultat de fonctionnement après déduction de l'indemnité à restituer</b>	15	<u><b>0</b></u>	<u><b>0</b></u>	<u><b>17'701'017</b></u>

# Etats financiers

## Comptes d'investissements au 31 décembre

	Notes	COMPTE 2012 CHF	BUDGET 2012 CHF	COMPTE 2011 CHF
	38			
<b>Produits d'investissements</b>				
Lois d'investissements		37'755'451	52'966'250	49'705'602
Autres produits		0		-155'318
		<u>37'755'451</u>	<u>52'966'250</u>	<u>49'550'284</u>
<b>Dépenses d'investissements</b>				
Dépenses d'investissements		44'477'821		46'004'513
		<u>44'477'821</u>		<u>46'004'513</u>
<b>Résultat des investissements annuels</b>		<u>-6'722'370</u>		<u>3'545'771</u>
<b>Projets et travaux en cours</b>				
Report de l'exercice précédent au 1.1.		-18'528'895		-22'074'664
Reporté à l'exercice suivant au 31.12.				-18'528'895
<b>Résultat des comptes d'investissements</b>		<u>-25'251'264</u>		0

# Etats financiers

## Tableau de mouvement des fonds propres consolidés

	Réserve de réévaluation (IPSAS) CHF	Subventions d'investissements obtenues CHF	Réserve affectée CHF	Total Réserves CHF	Réserve à affecter CHF	Total des fonds propres CHF
<b>Solde au 1er janvier 2011</b>	<b>161'269'226</b>	<b>0</b>	<b>3'289'686</b>	<b>164'558'912</b>	<b>14'347'004</b>	<b>178'905'916</b>
Reprise sur réserves	0	0	-2'442'511	-2'442'511	0	-2'442'511
Résultat net de l'exercice avant répartition	0	0	0	0	23'601'355	23'601'355
	<b>161'269'226</b>	<b>0</b>	<b>847'175</b>	<b>162'116'401</b>	<b>37'948'359</b>	<b>200'064'760</b>
Restitution à l'Etat de Genève	0	0	0	0	0	0
Part d'indemnités non dépensées à restituer	0	0	0	0	-5'900'339	-5'900'339
Subventions d'investissement obtenues	0	186'283'216	0	186'283'216	0	186'283'216
	<b>0</b>	<b>186'283'216</b>	<b>0</b>	<b>186'283'216</b>	<b>-5'900'339</b>	<b>180'382'877</b>
<b>Solde au 31 décembre 2011</b>	<b>161'269'226</b>	<b>186'283'216</b>	<b>847'175</b>	<b>348'399'617</b>	<b>32'048'020</b>	<b>380'447'637</b>
Reprise sur réserves	0	0	-359'057	-359'057	-12'101'128	-12'460'185
Résultat net de l'exercice avant répartition	0	0	0	0	0	0
	<b>161'269'226</b>	<b>186'283'216</b>	<b>488'118</b>	<b>348'040'560</b>	<b>19'946'892</b>	<b>367'987'452</b>
Restitution à l'Etat de Genève	0	0	0	0	0	0
Part d'indemnités non dépensées à restituer	0	0	0	0	0	0
Subventions d'investissement obtenues	0	9'644'335	0	9'644'335	0	9'644'335
	<b>0</b>	<b>9'644'335</b>	<b>0</b>	<b>9'644'335</b>	<b>0</b>	<b>9'644'335</b>
<b>Solde au 31 décembre 2012</b>	<b>161'269'226</b>	<b>195'927'551</b>	<b>488'118</b>	<b>357'684'895</b>	<b>19'946'892</b>	<b>377'631'787</b>

## Etats financiers

### Tableau de flux de trésorerie après répartition

	<b>COMPTES 2012 CHF</b>	<b>COMPTES 2011 CHF</b>
<b>Activités d'exploitation</b>		
<b>Autofinancement</b>		
Part d'indemnité non dépensée	0	17'701'016
Amortissements	34'089'127	34'274'107
Dotations à provision	38'707'145	2'476'723
Dissolution de provision	-38'351	-841'149
Autres charges non monétaires	88'251'444	91'065'231
Autres revenus non monétaires	-116'433'313	-119'762'702
<b>Variation de l'actif circulant</b>		
Variation des avoirs et engagements	9'695'407	16'972'717
Variation des transitoires	-1'349'130	2'890'198
<b>Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation</b>	<b><u>52'922'329</u></b>	<b><u>44'776'141</u></b>
<b>Activités d'investissements</b>		
Investissement net	-26'333'654	-199'635'376
Variation des immobilisations affectées	-17'782'720	-26'813'317
<b>Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissements</b>	<b><u>-44'116'374</u></b>	<b><u>-226'448'693</u></b>
<b>Besoin en trésorerie (ou cash-flow libre si positif)</b>	<b><u>8'805'955</u></b>	<b><u>-181'672'552</u></b>
<b>Activités de financement</b>		
Variation dettes à court terme	-	-
Variation dettes à long terme	6'703'575	-4'185'313
Apports en capital, réserves (Subventions d'investissements obtenues)	9'644'335	186'283'216
Restitutions en capital, réserves, résultat (attribution de réserve affectée)	-12'460'185	-2'442'511
Variation des fonds de tiers affectés	2'085'936	14'188'449
<b>Flux de trésorerie net provenant des activités de financement</b>	<b><u>5'973'661</u></b>	<b><u>193'843'841</u></b>
<b>Variation nette des liquidités</b>	<b><u>14'779'616</u></b>	<b><u>12'171'289</u></b>
Disponibilités au début de l'exercice	-35'687'180	-47'858'469
<b>Disponibilités à la fin de l'exercice</b>	<b><u>-20'907'564</u></b>	<b><u>-35'687'180</u></b>

# Etats financiers

## Notes relatives aux états financiers au 31 décembre 2012

### Généralités

Les Hôpitaux universitaires de Genève (HUG) sont un établissement public médical (EPM) au sens de la constitution genevoise (art. 171). Leur mission et leur fonctionnement sont précisés par la loi sur les établissements publics médicaux du 19 septembre 1980 (loi K2 05).

Approuvés par le Parlement en 1994, les HUG ont été formellement constitués dans le cadre de la réforme hospitalière voulue en 1995 par les autorités.

Les HUG répondent aux besoins de soins de la population :

- dans le domaine des soins de proximité en tant qu'hôpital général public,
- dans le domaine des soins spécialisés et de référence en tant qu'hôpital universitaire offrant des compétences professionnelles spécifiques et des techniques médicales de haute technologie.

Les HUG assurent également la formation des médecins, infirmiers et autres professionnels de la santé et développent la recherche en lien avec la clinique et avec la Faculté de médecine.

Adresse légale des HUG :

Les hôpitaux universitaires de Genève  
Rue Gabrielle-PERRET-GENTIL 4  
1205 Genève

### Principales méthodes comptables

#### a) Respect des normes comptables internationales

L'adoption de la loi 8932 modifiant la loi sur la gestion administrative et financière de l'Etat de Genève (LGAF) a pour effet d'imposer aux entités visées par son article 1, alinéa 2, de respecter les normes IPSAS ou IFRS au plus tard lors de l'exercice 2008.

Dès lors, les principes généraux d'évaluation, appliqués par les Hôpitaux universitaires de Genève pour le bouclage des comptes au 31 décembre 2011 et au 31 décembre 2012, se fondent sur le référentiel comptable prévu par le règlement sur l'établissement des états financiers (REEF) et ses directives d'application (manuel comptable, etc) des normes IPSAS adopté par le Conseil d'Etat.

Le référentiel comptable exige que les informations financières établies au titre du budget pour l'exercice concerné soient présentées dans les états financiers.

Les comptes, présentés en CHF (francs suisses), donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de l'institution. Les comptes ont été préparés selon le principe des coûts historiques, sauf pour les classes d'actifs qui sont portées à leur juste valeur. Les exercices comptables sont délimités selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

#### b) Estimations et jugements comptables déterminants

La préparation des états financiers nécessite l'utilisation d'hypothèses et d'estimations qui affectent la valeur des actifs et passifs et des notes liées aux engagements conditionnels à la date du bilan de même que les charges et produits de l'exercice. Bien que ces estimations soient basées au mieux des connaissances du management, les résultats effectifs ultérieurs peuvent différer de ces estimations. Actuellement, nous ne disposons d'aucun indice permettant de déceler un risque important d'ajustement significatif de la valeur comptable des actifs et passifs au cours de la période suivante.

#### c) Conversion des monnaies étrangères

Les actifs en monnaies étrangères sont convertis en francs suisses aux taux de change effectifs à la date du bilan ; les produits et les charges sont convertis aux taux de change en vigueur au moment de chaque transaction.

Les gains et les pertes de change sont comptabilisés dans le compte de fonctionnement de l'exercice.

#### d) Liquidités, dettes bancaires

Les liquidités comprennent les caisses, la poste et les comptes courants bancaires ainsi que les placements à vue et à très court terme.

Les rubriques des caisses, de la poste et des banques, sont portées au bilan à leur valeur nominale.

Les comptes courants et de liaisons avec l'Etat ainsi que les comptes courants avec d'autres EPM sont évalués à leur valeur nominale.

Les dettes bancaires figurent pour leurs montants dus en capital et intérêts.

**e) Débiteurs patients et assurances, autres débiteurs**

Les débiteurs sont comptabilisés à leur juste valeur.

**f) Stocks**

Les articles faisant l'objet d'un inventaire permanent sont valorisés au prix unitaire moyen pondéré, compte tenu d'éventuels ajustements nécessaires.

Les articles, ne faisant pas l'objet d'un inventaire permanent, sont évalués au plus bas de leur valeur d'achat ou de remplacement, compte tenu d'éventuels ajustements nécessaires.

**g) Produits**

**g.1) Recettes de facturation**

Les recettes provenant de la facturation des prestations sont comptabilisées à leur juste valeur, correspondant aux créances estimées recouvrables, dans l'exercice comptable où les prestations ont été rendues.

**g.2) Travaux en cours**

Les prestations de soins effectuées durant l'exercice mais non encore facturées sont enregistrées sur l'exercice à leur juste valeur.

**g.3) Subventions**

Les indemnités monétaires et non monétaires de fonctionnement sont comptabilisées dans l'exercice comptable concerné. Les lois d'investissement sont comptabilisées sur la base des montants réconciliés avec l'Etat de Genève.

**g.4) Activités pour compte de tiers**

Les activités pour compte de tiers ne sont pas présentées dans le compte de fonctionnement. Dans ces cas, la pertinence de l'information budgétaire est privilégiée pour permettre la comparabilité des dépenses effectuées versus les budgets correspondants alloués. En vertu du principe de pertinence et d'importance relative, c'est la réalité économique qui figure de ce fait dans les comptes selon la norme IPSAS 1 « Présentation des états financiers ».

**h) Comptes transitoires (comptes de régularisation)**

Les postes transitoires sont déterminés afin d'assurer une délimitation correcte des exercices comptables.

**i) Immobilisations corporelles**

**i.1) Immeubles et terrains**

Les immeubles affectés à l'exploitation ne sont pas valorisés au bilan des HUG et, pour l'instant, les amortissements imputés au compte de fonctionnement correspondent uniquement aux équipements. Les terrains quant à eux figurent au bilan sur la base de la valeur prévue dans le projet du transfert d'actifs entre l'Etat de Genève et les HUG.

**i.2) Equipements / installations / mobiliers**

Les équipements d'exploitation sont comptabilisés à leur coût d'acquisition, déduction faite des amortissements cumulés.

Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire, à des taux tenant compte des durées d'utilisation et de l'obsolescence technique des différents biens.

Les équipements financés par des lois d'investissement ont fait l'objet d'une activation à la demande du DARES, voir note n°16.

**j) Location-financement (leasing financier)**

Les immobilisations correspondant à des contrats de crédit-bail à long terme figurent à l'actif pour un montant égal au plus faible entre la juste valeur des biens loués et la valeur actualisée des paiements minimaux. Ils sont amortis en accord avec les principes de l'entité concernant l'évaluation des immobilisations correspondantes. Les engagements financiers découlant de ces opérations, figurent dans les dettes financières. Les coûts des contrats de location sont comptabilisés directement au compte de fonctionnement.

**k) Immobilisations affectées**

Les immobilisations affectées, sont la contrepartie soit de montants reçus de tiers, soit de fonds liés à la recherche ou découlant de l'application du règlement concernant l'exercice de l'activité privée du corps médical.

**l) Fournisseurs / autres créanciers**

Les créances sont portées au bilan à leur valeur nominale. Les postes fournisseurs du compte de fonctionnement enregistrent les factures correspondant à des livraisons ou à des prestations réalisées à la date de clôture, ainsi qu'aux livraisons de marchandises effectuées avant la date de clôture pour lesquelles les factures sont reçues ultérieurement.



#### **m) Emprunts et autres dettes à long terme**

Les emprunts et les autres dettes à long terme sont portés au bilan, à leur valeur nominale.

Les emprunts dont l'échéance est inférieure à douze mois sont classés dans le poste « Autres créanciers ». Les dettes relatives aux mesures d'encouragement à la retraite anticipée (PLEND) correspondent à la valeur nominale de l'engagement contractuel des HUG.

#### **n) Provisions**

Une provision est comptabilisée lorsqu'il y a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé et qu'il est probable qu'une sortie de ressources significative soit nécessaire pour éteindre l'obligation. Le montant de l'obligation doit pouvoir être estimé de manière fiable. Si ces conditions ne sont pas réunies, aucune provision n'est comptabilisée.

Les provisions constituées en fin d'exercice correspondent aux besoins approuvés par la Direction générale.

#### **o) Pensions et prestations de retraite**

L'Etat de Genève garantit le paiement des prestations statutaires de la caisse de prévoyance du personnel des établissements publics médicaux du canton de Genève (CEH). Au vu du résultat des comptes de la CEH au 31 décembre 2012 et en application de l'article 1 de la Loi sur la gestion administrative et financière (LGAF) ainsi que de la note complémentaire éditée par le Centre de compétence IPSAS de l'Etat de Genève, la constitution d'une provision pour les engagements de prévoyance n'est pas nécessaire au 31 décembre 2012. Les informations relatives au déficit technique de l'employeur ainsi que du degré de couverture légal selon l'article 44 de l'OPP2 figurent sous note n°36 « Engagements conditionnels et éventuels ».

#### **p) Fonds de tiers affectés**

Les fonds de tiers affectés correspondent à des fonds reçus de tiers à titre de donation ou de legs avec une affectation déterminée. La variation des fonds de tiers affectés est présentée dans un rapport distinct établi par la direction.

#### **q) Capital propre**

Les Hôpitaux universitaires de Genève constitués selon la loi sur les établissements publics médicaux du 19 septembre 1980 n'ont pas de capital de dotation.

#### **r) Actifs et passifs éventuels**

En relation avec les actifs et passifs éventuels tels que défini dans la norme IPSAS 19 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels », l'institution n'a pas connaissance d'autres éléments significatifs que ceux cités aux notes n°36.

#### **s) Impôts**

L'établissement est exempt des impôts directs fédéraux, cantonaux et communaux.

#### **t) Risque de crédit**

Le risque de crédit prévu dans la norme IFRS 7 « Instruments financiers : Informations à fournir » est traité dans la note n°35 pour la partie financière. En ce qui concerne le risque débiteur, l'institution n'a pas d'exposition significative par rapport à un débiteur patient particulier. En ce qui concerne les débiteurs assurances, le risque serait lié à un défaut éventuel de paiement de l'un ou l'autre des acteurs majeurs du domaine des assurances suisses.

#### **u) Adoption de nouvelles normes et interprétations**

La norme IPSAS 17 « Immobilisations corporelles » n'est pas appliquée dans son intégralité. Les modalités d'application et de comptabilisation en relation avec un éventuel transfert d'actifs ne sont pas encore définies entre l'Etat de Genève et les HUG.

#### **Système de contrôle interne**

a) Le système de contrôle interne relatif à l'établissement des états financiers prévu par la directive transversale « Présentation et révision des états financiers des entités subventionnées et des autres entités para-étatiques » est formalisé selon le plan de travail établi par la direction.

b) Le conseil d'Administration a notamment approuvé le système de contrôle interne pour les processus achats, admission-facturation, salaires dans sa séance du 15 décembre 2011. Ces processus ont été remis à jour et complétés au cours de l'exercice 2012 par les processus trésorerie, débiteurs, créditeurs, processus de clôture, stocks et immobilisations. Ces processus seront formellement approuvés le 18 mars 2013 par le Conseil d'Administration.

**v) Adoption du plan comptable H+REKOLE®**

a) La pression exercée pour maîtriser les coûts des soins on conduit les différents acteurs du système de santé à standardiser et à améliorer la qualité de la tenue des livres. La loi fédérale sur l'assurance-maladie (LAMal) et l'Ordonnance sur le calcul des coûts et le classement des prestations par les hôpitaux et les établissements médico-sociaux dans l'assurance-maladie (OCP) exigent sans aucune équivoque une méthode de calcul des coûts et de classement des prestations transparente et uniforme au plan national. Afin d'atteindre le niveau d'harmonisation suisse requis, le plan comptable H+ est désigné comme niveau obligatoire. Le plan comptable H+ est défini jusqu'au groupe de comptes (position à trois chiffres). Cette structure minimale de groupes de comptes forme le niveau d'harmonisation suisse qui doit être présenté par chaque hôpital ou établissement médico-social.

b) Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2012 les HUG ont adopté le plan comptable H+.

c) Les chiffres du compte de fonctionnement de l'exercice 2011 ont été retraités en conséquence afin de permettre une comparabilité avec les charges et produits par nature de l'exercice 2012.

## Etats financiers

### Notes relatives aux états financiers au 31 décembre 2012

Les chiffres qui suivent sont arrondis au franc et la comparaison ou l'addition de certaines rubriques peut ainsi présenter des écarts minimes.

#### 1. Liquidités

	2012 CHF	2011 CHF
Caisses	717'944	627'712
La Poste	700'944	171'304
Banques / comptes courants / dépôts à vue	388'984	403'057
Banques / comptes courants / dépôts à vue *	<u>-22'715'435</u>	<u>-36'889'253</u>
	<b><u>-20'907'564</u></b>	<b><u>-35'687'180</u></b>

\* position négative

#### 2. Débiteurs patients / assurances

	2012 CHF	2011 CHF
Débiteurs patients suisses	7'988'214	8'873'502
Débiteurs patients étrangers	5'367'656	3'945'585
Débiteurs assurances suisses	102'592'858	101'702'774
Débiteurs assurances étrangères	4'106'234	7'806'226
Débiteurs cantons	<u>9'032'581</u>	<u>3'094'933</u>
	<b><u>129'087'543</u></b>	<b><u>125'423'020</u></b>

#### Balance âgée

	0 à 30 jours CHF	31 à 45 jours CHF	46 à 60 jours CHF	61 à 90 jours CHF	+ 90 jours CHF	Total CHF
Débiteurs assurances	54'608'412	25'442'197	7'195'694	6'529'017	21'956'353	115'731'673
Débiteurs patients	2'473'717	1'010'582	368'025	964'869	8'538'679	13'355'870
<b>Total</b>	<b><u>57'082'129</u></b>	<b><u>26'452'779</u></b>	<b><u>7'563'718</u></b>	<b><u>7'493'886</u></b>	<b><u>30'495'031</u></b>	<b><u>129'087'543</u></b>

Les débiteurs sont tenus dans une comptabilité auxiliaire qui gère les positions au niveau le plus fin de la facture, cela signifie que les débiteurs apparaissent au bilan à un montant considéré comme la juste valeur.

### 3. Autres débiteurs

	2012 CHF	2011 CHF
Etat de Genève	22'659'638	37'369'848
Impôt anticipé à récupérer	296'074	185'381
Facturation aux tiers	9'513'298	8'368'275
Débiteurs divers	899'738	932'691
<b>Total Autres débiteurs</b>	<b>33'368'747</b>	<b>46'856'196</b>

Le poste « Etat de Genève » est considéré comme une partie liée. Le solde se décompose entre le compte courant avec l'Etat de Genève et le report du compte d'investissement (voir page 4).

### 4. Stocks et travaux en cours

	2012 CHF	2011 CHF
Stocks	9'014'748	9'309'412
Travaux en cours	70'186'218	48'460'135
	<u>79'200'966</u>	<u>57'769'547</u>

#### Stocks

Les variations de la provision pour dépréciation d'actifs se présentent comme suit :

**Tableau de suivi de la provision pour dépréciation d'actifs stocks**

	Provision sur stocks 2012 CHF	Provision sur stocks 2011 CHF
<b>Solde au 1er janvier</b>	<b>1'465'453</b>	<b>1'474'862</b>
Constitution de provision durant l'exercice	0	0
Utilisation de provision durant l'exercice	0	0
Dissolution de provision durant l'exercice	-38'351	-9'409
<b>Solde au 31 décembre</b>	<b>1'427'102</b>	<b>1'465'453</b>

#### Travaux en cours

Le poste « Travaux en cours » correspond aux prestations de soins effectuées durant l'exercice écoulé mais non encore facturées.

**5. Comptes de régularisation**

	2012 CHF	2011 CHF
Indemnités d'assurances sociales à recevoir	1'850'305	1'850'601
Assurance LAA et complémentaire	17'938'963	17'804'788
Assurance RC	2'325'296	2'325'295
Autres actifs transitoires	1'637'430	1'777'350
	<b>23'751'993</b>	<b>23'758'034</b>

## 6. Immobilisations corporelles

### Immobilisations corporelles

	Terrains et Bâtiments CHF	Equipements biomédicaux CHF	Equipements autres et mobilier CHF	Equipements informatiques CHF	Total CHF
<b>Valeur brute</b>					
Solde au 01.01.2012	146'922'146	225'471'017	141'690'238	75'146'306	589'229'707
Acquisitions	12'602'128	18'740'305	16'303'544	7'811'860	55'457'837
Sorties / Mises en service	-941'012	-4'688'466	-511'650	0	-6'141'128
Solde au 31.12.2012	<u>158'583'262</u>	<u>239'522'856</u>	<u>157'482'132</u>	<u>82'958'166</u>	<u>638'546'416</u>
<b>Amortissements cumulés</b>					
Solde au 01.01.2012	0	-132'346'254	-46'715'964	-49'918'089	-228'980'308
Amortissements	0	-19'588'830	-7'183'079	-7'317'218	-34'089'127
Sorties	0	4'687'163	511'650	0	5'198'813
Solde au 31.12.2012	0	<u>-147'247'921</u>	<u>-53'387'393</u>	<u>-57'235'307</u>	<u>-257'870'621</u>
<b>Valeur nette au 31.12.2012</b>	<b>158'583'262</b>	<b>92'274'935</b>	<b>104'094'739</b>	<b>25'722'859</b>	<b>380'675'795</b>
En cours	16'961'262	911'643	323'823	157'923	18'354'651
Terminés	141'622'000	91'363'292	103'770'916	25'564'936	362'321'144
<b>Solde au 31.12.2012</b>	<b>158'583'262</b>	<b>92'274'935</b>	<b>104'094'739</b>	<b>25'722'859</b>	<b>380'675'795</b>
<b>Valeur brute</b>					
Solde au 01.01.2011	148'669'732	35'033'190	32'939'068	6'635'512	223'277'502
Activations au 01.01.2011 - Equip. lois d'invest.	0	163'497'608	79'380'554	60'016'280	302'894'443
Acquisitions	8'037'189	26'940'219	29'370'616	8'494'514	72'842'537
Sorties / Mises en service	-9'784'775	0	0	0	-9'784'775
Solde au 31.12.2011	<u>146'922'146</u>	<u>225'471'017</u>	<u>141'690'238</u>	<u>75'146'306</u>	<u>589'229'707</u>
<b>Amortissements cumulés</b>					0
Solde au 01.01.2011	0	-21'844'150	-29'901'616	-5'341'077	-57'086'843
Activations au 01.01.2011 - Equip. lois d'invest.	0	-91'875'300	-6'999'375	-38'744'682	-137'619'358
Amortissements	0	-18'626'804	-9'814'973	-5'832'330	-34'274'107
Sorties	0	0	0	0	0
Solde au 31.12.2011	0	<u>-132'346'254</u>	<u>-46'715'964</u>	<u>-49'918'089</u>	<u>-228'980'308</u>
<b>Valeur nette au 31.12.2011</b>	<b>146'922'146</b>	<b>93'124'763</b>	<b>94'974'273</b>	<b>25'228'217</b>	<b>360'249'400</b>
En cours	5'300'146	833'880	451'219	194'624	6'779'869
Terminés	141'622'000	92'290'884	94'523'055	25'033'593	353'469'531
<b>Solde au 31.12.2011</b>	<b>146'922'146</b>	<b>93'124'764</b>	<b>94'974'273</b>	<b>25'228'217</b>	<b>360'249'400</b>

Pour l'activation des équipements financés par des lois d'investissement voir note n°16

### Durées d'utilité des équipements:

Equipements biomédicaux  
Equipements autres et mobilier  
Equipements informatiques

#### Durées d'utilité

5 à 10 ans  
5 à 10 ans  
4 ans

### Contrats de location-financement (leasing)

En 2012, la valeur nette des immobilisations corporelles liées aux contrats de location-financement est entièrement amortie.

### Valeur d'assurance des immobilisations

	2012 CHF	2011 CHF
Valeur d'assurance des bâtiments	2'129'696'733	2'125'396'733
Valeur d'assurance des équipements	353'996'886	353'996'886
	<b>2'483'693'619</b>	<b>2'479'393'619</b>

### 7. Immobilisations affectées

	2012 CHF	2011 CHF
Immobilisations affectées	263'340'109	245'557'389
	<b>263'340'109</b>	<b>245'557'389</b>

Les immeubles de placement figurent au bilan à la valeur vénale établie sur la base d'une évaluation effectuée par un expert indépendant, la méthode de valorisation tient compte de la valeur intrinsèque et de la valeur de rendement.

Le poste « Immobilisations affectées » ( voir note k) se compose en 2012 des éléments suivants :

	2012 CHF	2011 CHF
Immobilisations corporelles	4'992'504	5'083'564
Immeubles de placement	140'057'000	139'948'550
Actifs financiers	118'290'604	100'525'276
	<b>263'340'109</b>	<b>245'557'389</b>

## 8. Autres créanciers

	2012 CHF	2011 CHF
Etat de Genève	898'037	898'037
Créanciers liés aux charges sociales	276'983	132'780
Honoraires à verser	5'747'381	5'930'396
Païements de tiers et dépôts patients	5'939'309	5'696'389
Rattrapage CEH	3'907'171	3'933'265
Indemnités diverses du personnel	2'804'557	3'274'112
Assurances accidents	785'608	1'874'735
Comptes de gestion d'ordre et pour compte de tiers	43'555'324	36'532'536
Fonds de services	5'982'758	5'281'255
Fonds de péréquation	2'575'772	2'205'774
Créanciers divers	<u>17'465'033</u>	<u>10'132'414</u>
	<b><u>89'937'933</u></b>	<b><u>75'891'692</u></b>

### Honoraires à verser

Ce poste correspond aux honoraires privés dus aux médecins. Ces montants sont payés au fur et à mesure du règlement des factures correspondantes par les débiteurs patients ou assurances.

### Rattrapage CEH

Le rattrapage CEH est lié aux augmentations du traitement assuré, résultant d'un changement de classe de traitement des collaborateurs. Lors d'un tel changement, la caisse de pension recalcule le montant des cotisations dues par l'employé et par l'employeur, qui doivent verser un rappel (rattrapage).

### Indemnités diverses du personnel

Ce poste comprend les indemnités variables et les notes de frais.

### Assurances accidents

Le solde sur les primes assurances accidents 2012 reste en attente des décomptes définitifs des compagnies d'assurance.

### Comptes de gestion d'ordre et pour compte de tiers

	2012 CHF	2011 CHF
Recherches diverses et congrès	25'377'038	20'461'507
Projets Vaud-Genève	70'305	71'531
Projets recherche et développement financés par le fonds de péréquation	3'202'204	2'537'701
Etudes cliniques	8'736'882	6'646'112
Divers	<u>6'168'895</u>	<u>6'815'686</u>
	<b><u>43'555'324</u></b>	<b><u>36'532'536</u></b>



### Fonds de service

Une partie des honoraires provenant de l'exercice de l'activité privée est prélevée pour financer des fonds de service dans les départements médicaux. Ces fonds de service ont pour but de soutenir et permettre des activités liées au développement des services. Un rapport distinct par fond de service est établi annuellement par le département concerné à l'attention du Conseil d'Administration.

### Fonds de péréquation

Sous cette rubrique sont regroupés les fonds « Recherche et développement » et « Aide au développement ». Ces fonds sont alimentés par des prélèvements réglementaires sur les honoraires privés des médecins. Leur variation durant l'exercice 2012 se présente comme suit :

	Fonds "Recherche et développement" CHF	Fonds "Aide au développement" CHF	Total CHF
<b>Disponible au 01.01.2012</b>	<b>1'544'997</b>	<b>660'777</b>	<b>2'205'774</b>
Attributions 2012	1'114'263	278'589	1'392'852
Utilisations 2012	<u>-791'565</u>	<u>-231'288</u>	<u>-1'022'853</u>
<b>Disponible au 31.12.2012</b>	<b>1'867'695</b>	<b>708'078</b>	<b>2'575'772</b>

### Créanciers divers

Ce poste englobe la part à court terme des emprunts et dettes à long terme dont l'échéance est inférieure à douze mois.

## 9. Provisions pour risques et charges

	Provisions pour le personnel CHF	Provisions pour litiges en cours CHF	Autres provisions CHF	Total CHF
<b>Solde au 01.01.2012</b>	<b>20'359'295</b>	<b>19'064'641</b>	<b>189'558</b>	<b>39'613'494</b>
Provisions créées durant l'exercice	4'716'392	33'990'753	0	38'707'145
Utilisations durant l'exercice	0	0	-189'558	-189'558
Dissolution durant l'exercice	0	0	0	0
<b>Solde au 31.12.2012</b>	<b>25'075'687</b>	<b>53'055'394</b>	<b>0</b>	<b>78'131'081</b>
Dont :				
Part à court terme 2012	25'075'687	8'928'154	0	34'003'841
Part à long terme 2012	0	44'127'240	0	44'127'240
<b>Total 2012</b>	<b>25'075'687</b>	<b>53'055'394</b>	<b>0</b>	<b>78'131'081</b>
<b>Solde au 01.01.2011</b>	<b>20'810'551</b>	<b>16'968'402</b>	<b>425'620</b>	<b>38'204'573</b>
Provisions créées durant l'exercice	31'688	2'445'035	0	2'476'723
Utilisations durant l'exercice	0	0	-236'062	-236'062
Dissolution durant l'exercice	-482'944	-348'796	0	-831'740
<b>Solde au 31.12.2011</b>	<b>20'359'295</b>	<b>19'064'641</b>	<b>189'558</b>	<b>39'613'494</b>
Dont :				
Part à court terme 2011	20'359'295	9'563'183	189'558	30'112'036
Part à long terme 2011	0	9'501'458	0	9'501'458
<b>Total 2011</b>	<b>20'359'295</b>	<b>19'064'641</b>	<b>189'558</b>	<b>39'613'494</b>

### Provisions pour le personnel

Les provisions pour le personnel regroupent la provision pour vacances, qui est calculée par les Ressources humaines sur la base des vacances non prises des collaborateurs, ainsi que l'engagement relatif aux heures supplémentaires récupérables en temps, en plus des heures supplémentaires récupérables en argent.

### Provisions pour litiges en cours

Ce poste comprend la variation des provisions pour cas RC en suspens et procès en cours CHF 443'937 ainsi que la création des provisions pour risques tarifaires CHF 33'546'815. Une procédure contre la valeur du point Tarmed (ambulatoire) est ouverte depuis février 2012 auprès du Tribunal fédéral administratif (TAF) : la revendication maximale porte, à fin 2012, sur les exercices 2010, 2011 et 2012 pour un montant de CHF 44'759'185. La provision constituée CHF 17'799'735 est basée sur la période de la recommandation de la Surveillance des prix (2011 et 2012) et une valeur du point intermédiaire entre la situation actuelle et la revendication maximale. De plus, une incertitude subsiste quant au tarif SwissDRG (soins aigus) à appliquer aux assureurs LAMal : le tarif appliqué est le tarif provisoire fixé par le canton et la Surveillance des prix recommande une valeur de point de benchmark inférieure. L'application de la valeur du point recommandée par la Surveillance des prix fait courir un risque maximal de CHF 29'471'427. La provision constituée CHF 15'747'080 est basée sur un tarif intermédiaire admis comme acceptable par les assureurs.

## 10. Comptes de régularisation passifs

	2012 CHF	2011 CHF
Créanciers à payer	10'472'972	10'752'786
Charges de personnel à payer	3'329'617	3'217'661
Heures supplémentaires à payer	543'035	795'303
Autres passifs transitoires	1'976'956	2'912'000
	<b>16'322'579</b>	<b>17'677'750</b>

### Heures supplémentaires à payer

Ce montant correspond aux heures supplémentaires dues aux médecins internes et chefs de cliniques sans FMH.

## 11. Dettes à long terme

	2012 CHF	2011 CHF
Banque Cantonale de Genève	22'908'800	23'240'000
CEH	11'668'490	11'935'879
Dettes sur engagements leasing	161'376	791'650
Crédit de construction	20'914'099	10'529'473
	<b>55'652'766</b>	<b>46'497'003</b>
Dont:		
Part à court terme	492'576	961'474
Part à long terme	55'160'190	45'535'529
	<b>55'652'766</b>	<b>46'497'003</b>

Des cédulas hypothécaires en premier rang ont été remises en garantie aux organismes prêteurs suivants :

	2012 CHF	2011 CHF
Banque Cantonale de Genève	25'251'000	25'251'000
CEH	13'200'000	13'200'000
	<b>38'451'000</b>	<b>38'451'000</b>

Le calendrier des remboursements des emprunts pour lesquels les amortissements sont définis contractuellement à l'avance est le suivant :

	<b>2013 CHF</b>	<b>2014 CHF</b>	<b>2015-2017 CHF</b>	<b>&gt; 2018 CHF</b>
Banque Cantonale de Genève	331'200	331'200	993'600	21'252'800
Dettes sur engagements leasing	161'376	0	0	0
	<b><u>492'576</u></b>	<b><u>331'200</u></b>	<b><u>993'600</u></b>	<b><u>21'252'800</u></b>

Le poste CEH correspond à un emprunt à taux variable, conclu pour une durée indéterminée.

Le poste crédit de construction correspond aux crédits destinés au financement d'un immeuble à construire, afin de regrouper les laboratoires « clinique » des HUG et au financement de la rénovation des étages du secteur privé.

## 12. Autres dettes à long terme

	<b>2012 CHF</b>	<b>2011 CHF</b>
CEH	31'180'718	34'101'804
	<b><u>31'180'718</u></b>	<b><u>34'101'804</u></b>

Dans le cadre des mesures à l'encouragement à la retraite anticipée (PLEND), les HUG enregistrent dans les comptes l'engagement correspondant aux collaborateurs bénéficiant de ces mesures.

## 13. Fonds de tiers affectés

	<b>2012 CHF</b>	<b>2011 CHF</b>
FADS avec comité de gestion	16'820'058	15'641'997
FADS sans comité de gestion	13'515'465	12'709'912
Autres fonds de tiers affectés	<u>109'540'822</u>	<u>109'438'500</u>
	<b><u>139'876'345</u></b>	<b><u>137'790'409</u></b>

#### 14. Réserve affectée

	Montant affecté CHF	Dépenses au 31.12.2012 CHF	Solde CHF
Renforcement dotation complémentaire (remplacement)	2'000'000	1'930'293	69'707
Renouvellement matériel de soins et confort patient	3'500'000	3'500'000	0
Soutien aux axes prioritaires du plan stratégique 2006-2010	2'800'000	2'763'848	36'152
Création de deux laboratoires de traitement de cellules	2'850'000	2'848'788	1'212
Attribution aux départements	6'000'000	5'940'392	59'608
Attribution à des actions prioritaires transversales et d'intérêt général	<u>13'000'000</u>	<u>12'678'561</u>	<u>321'439</u>
	<b><u>30'150'000</u></b>	<b><u>29'661'882</u></b>	<b><u>488'118</u></b>

#### 15. Répartition du résultat de fonctionnement de l'exercice

Le contrat de prestations 2012-2015 entre la République et canton de Genève (l'Etat de Genève) et les Hôpitaux universitaires de Genève ainsi que l'arrêté du Conseil d'Etat relatif à la politique de l'Etat en matière de thésaurisation des subventions (adoption de la directive transversale) du 28 janvier 2009 s'applique de façon générale au résultat de l'exercice, le résultat annuel de fonctionnement des HUG au 31 décembre 2012 d'un montant déficitaire de CHF 9'601'128 a été couvert pour un montant équivalent par la réserve quadriennale du précédent contrat de prestation 2008-2011.

	2012 CHF	2011 CHF
Indemnité de fonctionnement à restituer à l'Etat	0	5'900'339
Part d'indemnité non dépensée	0	<u>17'701'016</u>
	0	<b><u>23'601'355</u></b>

Les soldes de l'indemnité de fonctionnement à restituer à l'Etat et la part d'indemnité non dépensée sont respectivement remboursés et acquis définitivement à l'institution à l'échéance du contrat de prestations de 4 ans, dans la mesure où ces soldes sont positifs.

#### 16. Equipements financés par des lois d'investissement

Suite à la demande du DARES du 4 mars 2011 et afin de permettre l'application des normes IPSAS, les équipements financés par des lois d'investissement pour lesquelles les HUG sont bénéficiaires ont été activés à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2011.

La contrepartie de l'activation a été enregistrée sur un compte de subventions d'investissement obtenues. Ce compte est amorti en produits différés en résultat sur une durée d'amortissement identique à celle des actifs concernés (note n° 6). Dans la mesure où les HUG remplissent les conditions fixées dans les lois concernées, les subventions reçues prennent la forme d'un transfert à fonds perdu pour lequel aucun remboursement n'est attendu et sont par conséquent enregistrées en capitaux propres.

Les subventions d'investissement reçues ont varié de la façon suivante durant l'exercice :

	2012 CHF
Solde au passif en début d'exercice	186'283'216
Subventions d'investissement 2012	37'755'451
Produits différés de subventions d'investissement	<u>-28'111'116</u>
Solde au passif en fin d'exercice	<u>195'927'551</u>

### 17. Prestations médicales, infirmières et thérap. aux patients

	COMPTES 2012 CHF	BUDGET 2012 CHF	COMPTES 2011 CHF
Forfaits DRG hospitalisation	326'884'983	337'428'000	346'190'364
Forfaits journaliers d'hospitalisation	150'939'831	132'925'000	132'115'773
Forfaits ambulatoires	20'807'972	55'769'000	15'559'768
Autres forfaits d'hospitalisation	5'556'891	14'954'000	12'586'763
Participation du canton GE aux patients	7'810'811	0	-21'575'326
Déductions sur le produit des prestations aux patients	<u>-59'052'553</u>	<u>-21'845'000</u>	<u>-29'099'454</u>
	<u>452'947'934</u>	<u>519'231'000</u>	<u>455'777'888</u>

Le poste déductions sur le produit des prestations aux patients comprend notamment l'attribution pour risque tarifaire (note n°9).

### 18. Prestations unitaires médicales

	COMPTES 2012 CHF	BUDGET 2012 CHF	COMPTES 2011 CHF
Prest. unitaires médicales clientèle hosp. div. privée	27'395'995	5'763'000	27'965'829
Prest. unitaires médicales clientèle ambul. non privée	45'458'937	21'101'000	42'728'474
Prest. unitaires médicales privée ambulatoire	6'363'893	19'472'000	7'284'091
Certificats, rapports et expertises	<u>562'675</u>	<u>4'445'000</u>	<u>580'264</u>
	<u>79'781'500</u>	<u>50'781'000</u>	<u>78'558'658</u>

Ce poste comprend les forfaits journaliers, les forfaits journaliers partiels, les forfaits par service, les forfaits liés au diagnostic, les forfaits d'hôtellerie et de soins et divers forfaits thérapeutiques, il comprend également les contributions contractuelles et légales liées aux patients et financées par les autorités publiques.

En ce qui concerne les prestations unitaires médicales clientèle hospitalière division privée et les prestations unitaires médicales privée ambulatoire, elles sont principalement composées des recettes des honoraires des médecins ayants droit, pour les parts relevant de leur clientèle hospitalisée. Les honoraires des médecins pour clientèle ambulatoire comptabilisés dans ce groupe de comptes proviennent essentiellement de prestations non facturées selon la nomenclature Tarmed. Les honoraires ambulatoires facturés selon Tarmed sont enregistrés, selon le principe de la nature de prestation, dans les postes autres prestations unitaires hospitalières.

Les honoraires encaissés sont rétrocédés aux médecins, après prélèvement de la part revenant aux HUG (38% pour les honoraires stationnaires et 8% pour les honoraires ambulatoires facturés selon Tarmed). L'activité privée ambulatoire facturée selon Tarmed est acquise à 100% aux HUG pour ce qui concerne les prestations liées aux infrastructures et à 8% pour celles relatives à l'activité médicale. Les 92% restant sont reversés sous forme d'honoraires aux médecins concernés.

Les rétrocessions sont comptabilisées en compte de charge sous la rubrique « Charges de personnel » et sont en outre soumises à une retenue attribuée aux fonds de service et aux fonds de péréquation pour la Recherche et l'aide au développement. Depuis 1998, l'AVS est retenue sur la partie rétrocédée aux médecins.

### 19. Autres prestations unitaires hospitalières

	<b>COMPTES 2012 CHF</b>	<b>BUDGET 2012 CHF</b>	<b>COMPTES 2011 CHF</b>
Prestations techniques TarMed	96'517'431	57'015'000	89'941'224
Prestations techniques non TarMed	<u>92'147'889</u>	101'287'000	<u>88'653'604</u>
	<b><u>188'665'320</u></b>	<b><u>158'302'000</u></b>	<b><u>178'594'828</u></b>

La rubrique « Autres prestations unitaires hospitalières » comprend les prestations techniques (PT) selon TARMED, tous les autres tarifs paramédicaux : logopédie, ergothérapie physiothérapie, etc., et les produits des prestations de laboratoire.

### 20. Autres produits de prestations aux patients

	<b>COMPTES 2012 CHF</b>	<b>BUDGET 2012 CHF</b>	<b>COMPTES 2011 CHF</b>
Autres recettes de prestations aux patients	<u>5'155'645</u>	5'166'000	<u>4'987'961</u>
	<b><u>5'155'645</u></b>	<b><u>5'166'000</u></b>	<b><u>4'987'961</u></b>

Ce poste comprend toutes les prestations aux patients qui ne peuvent pas être comptabilisées dans le groupes de comptes 60 à 62 (note 17 à 19) On y trouve principalement la facturation des transports en hélicoptère et des interventions du SMUR (intervention d'un médecin lors d'urgence), ainsi que les recettes des prestations hôtelières non prises en charge par les assurances (cuisine, téléphone, coiffure, pressing, etc).

## 21. Produits financiers

	COMPTES 2012 CHF	BUDGET 2012 CHF	COMPTES 2011 CHF
Produits des loyers	5'252'707	4'922'000	4'897'488
Produits des intérêts de capitaux	61'831	48'000	62'851
Autres produits financiers	631'400	438'000	632'577
	<b>5'945'938</b>	<b>5'408'000</b>	<b>5'592'916</b>

Les loyers concernent principalement les loyers des parkings au personnel.

## 22. Produits de prestations au personnel et à des tiers

	COMPTES 2012 CHF	BUDGET 2012 CHF	COMPTES 2011 CHF
Nourriture	16'297'026	12'108'000	12'313'440
Ventes au personnel et à des tiers	16'884'589	16'616'000	14'773'926
Remboursement du personnel	64'890	333'000	84'696
Autres recettes	6'619'040	5'833'000	6'377'287
	<b>39'865'545</b>	<b>34'890'000</b>	<b>33'549'348</b>

Le poste nourriture comprend notamment les repas servis à des tiers non patient pour un montant de CHF 8'727'035 et les repas livrés à la FSASD (note n°34) pour un montant de CHF 6'986'595.

Le poste ventes au personnel et à des tiers contient principalement les prestations telles que ventes de médicaments, ventes d'article divers provenant du magasin central, ventes d'abonnement TPG au personnel, ventes d'entrées piscine ainsi que diverses formations facturées à des tiers.

Le poste autres recettes contient principalement les pensions crèches facturées au personnel, les ristournes fournisseurs ainsi que diverses prestations telles que récupération de métaux, recettes publicitaires etc.

## 23. Indemnité de fonctionnement reçue

	COMPTES 2012 CHF	BUDGET 2012 CHF	COMPTES 2011 CHF
Indemnité de fonctionnement reçue	821'649'600	821'649'600	829'600'618
Indemnité de fonctionnement à restituer	0	0	-5'900'339
	<b>821'649'600</b>	<b>821'649'600</b>	<b>823'700'279</b>

### Indemnité de fonctionnement reçue

L'indemnité de fonctionnement reçue de CHF 821'649'600 correspond au montant prévu dans la lettre de cadrage du Conseiller d'Etat en charge du Département des affaires régionales, de l'économie et de la santé (DARES) datée du 23 décembre 2011.



## 24. Indemnité de fonctionnement non monétaire

L'indemnité non monétaire de fonctionnement correspond à la reconnaissance de la réalité économique de la mise à disposition des bâtiments et équipements du Département de l'urbanisme (DU) par l'Etat de Genève selon point 2 de la lettre de cadrage du Conseiller d'Etat en charge du Département de l'économie et de la santé datée du 23 décembre 2011. Cette indemnité non monétaire d'un montant initial de CHF 96'265'843 a été portée à CHF 88'251'444 selon les instructions du 18 février 2013 du Département des affaires régionales, de l'économie et de la santé, et a été comptabilisée avec les contreparties suivantes :

- Location financement – bâtiment et équipement pour CHF 60'434'033
- Location financement – intérêts de la dette pour CHF 27'817'411

Ces montants sont comptabilisés dans les postes « Charges d'utilisation des installations » (note n°30) et « Charges financières (note n°31).

## 25. Autres subventions

	COMPTES 2012 CHF	BUDGET 2012 CHF	COMPTES 2011 CHF
Autres subventions et dotations internes	<u>12'802'344</u> <u>12'802'344</u>	<u>2'500'000</u> <u>2'500'000</u>	0 0

Le solde se compose des aides financières complémentaires à des projets spécifiques pour un montant de CHF 701'216 ; des attributions de CHF 2'500'000 selon l'exposé des motifs du budget HUG 2012 et CHF 9'601'128 (note n°15) de la réserve quadriennale 2008-2011.

## 26. Contributions de corporations, de fondations et de privés

	COMPTES 2012 CHF	BUDGET 2012 CHF	COMPTES 2011 CHF
Contributions de corporations, de fondations et de privés	<u>1'540'140</u> <u>1'540'140</u>	<u>1'280'000</u> <u>1'280'000</u>	<u>840'910</u> <u>840'910</u>

Ce poste comprend principalement une contribution d'une fondation pour un montant de CHF 1'280'000 en soutien des activités dans le domaine de la psychiatrie de l'adolescent.

## 27. Charges salariales

La répartition des salaires et indemnités par catégorie professionnelle est la suivante :

	<b>COMPTES 2012 CHF</b>	<b>BUDGET 2012 CHF</b>	<b>COMPTES 2011 CHF</b>
Salaires et indemnités professions médicales et de soins	783'505'415	775'845'000	827'621'193
Salaires et indemnités professions d'exploitation	116'492'500	115'594'000	107'794'224
Salaires professions administratives	150'857'737	146'265'000	102'314'196
Prestations des assurances sociales	-16'920'767	0	-18'671'480
Mise à disposition de personnel à des tiers	<u>-9'803'483</u>	0	<u>-7'955'586</u>
	<b><u>1'024'131'402</u></b>	<b><u>1'037'704'000</u></b>	<b><u>1'011'102'547</u></b>

## 28. Matériel médical d'exploitation

	<b>COMPTES 2012 CHF</b>	<b>BUDGET 2012 CHF</b>	<b>COMPTES 2011 CHF</b>
Médicaments	61'998'199	61'327'000	61'350'112
Matériel, instruments, ustensiles, textiles	73'790'046	80'252'000	76'321'456
Films et matériel de photographie	108'453	403'000	208'903
Produits chimiques, réactifs et agents diagnostiques	21'218'820	21'604'000	21'554'528
Prestations médicales, diagnostiques et thérapeutiques fournies par des tiers	6'480'100	4'540'000	5'909'156
Autre matériel médical	<u>464'080</u>	<u>487'000</u>	<u>421'321</u>
	<b><u>164'059'697</u></b>	<b><u>168'613'000</u></b>	<b><u>165'765'476</u></b>

## 29. Entretien et réparations

	<b>COMPTES 2012 CHF</b>	<b>BUDGET 2012 CHF</b>	<b>COMPTES 2011 CHF</b>
Installations à durée illimitée	0	578'000	0
Installations de longue durée	3'010'316	2'019'000	4'299'896
Installations de moyenne durée	3'919'278	2'906'000	3'384'423
Installations de courte durée	6'754'855	10'765'000	9'646'058
Installations médico-techniques	9'649'230	9'325'000	7'728'208
Outillage et matériel d'atelier	<u>3'478'176</u>	<u>3'886'000</u>	<u>3'739'240</u>
	<b><u>26'811'854</u></b>	<b><u>29'479'000</u></b>	<b><u>28'797'826</u></b>

### 30. Charges d'utilisation des installations

	COMPTES 2012 CHF	BUDGET 2012 CHF	COMPTES 2011 CHF
Achats d'équipements < 10'000	10'481'217	13'294'000	11'670'873
Autres investissements	207'088	0	0
Loyers (selon LAMal)	235	11'282'000	0
Autres loyers (y compris leasing opérationnel)	12'232'177	1'673'000	12'092'464
Location non monétaire	<u>60'434'033</u>	<u>60'982'375</u>	<u>58'855'708</u>
	<b><u>83'354'750</u></b>	<b><u>87'231'375</u></b>	<b><u>82'619'045</u></b>

Le poste « Location non monétaire – bâtiments équipements » correspond à la mise à disposition des bâtiments et équipements par l'Etat de Genève (voir note n°24).

### 31. Charges financières

	COMPTES 2012 CHF	BUDGET 2012 CHF	COMPTES 2011 CHF
Banques - charges des intérêts	700'085	1'817'000	772'823
Intérêts non monétaires sur créance Etat de Genève	<u>27'817'411</u>	<u>35'283'468</u>	<u>32'209'523</u>
	<b><u>28'517'496</u></b>	<b><u>37'100'468</u></b>	<b><u>32'982'346</u></b>

Le poste « Intérêts non monétaires » correspond au montant des intérêts liés à la dette théorique relative à la mise à disposition des bâtiments et équipements par l'Etat de Genève (voir note n°24).

### 32. Autres charges liées aux patients

	COMPTES 2012 CHF	BUDGET 2012 CHF	COMPTES 2011 CHF
Transports de patients par des tiers	4'508'288	4'979'000	4'793'994
Frais de véhicule et de transport liés aux patients	290'799	382'000	331'061
Autres prestations de tiers liées aux patients	197'134	185'000	210'958
Autres frais liés aux patients	<u>2'616'170</u>	<u>2'296'000</u>	<u>3'217'226</u>
	<b><u>7'612'391</u></b>	<b><u>7'842'000</u></b>	<b><u>8'552'239</u></b>

### 33. Autres charges non liées aux patients

	<b>COMPTES 2012 CHF</b>	<b>BUDGET 2012 CHF</b>	<b>COMPTES 2011 CHF</b>
Primes d'assurances	601'375	927'000	844'393
Assurance resp. civile et protection juridique	3'657'028	4'322'000	5'688'997
Cotisations et taxes	1'502'502	1'188'000	1'147'476
Charges de véhicules et de transport	210'484	165'000	186'896
Autres prestations fournies par des tiers	955'728	1'187'000	909'581
Sécurité d'exploitation et surveillance	916'537	827'000	986'557
Evacuation des déchets	1'532'716	1'589'000	1'559'225
Autres charges d'exploitation	<u>22'300'811</u>	<u>4'887'000</u>	<u>4'040'385</u>
	<b><u>31'677'181</u></b>	<b><u>15'092'000</u></b>	<b><u>15'363'510</u></b>

#### **Primes d'assurances**

Sous cette rubrique sont regroupées les primes d'assurance incendie, vol et divers.

#### **Assurance responsabilité civile et protection juridique**

Sous cette rubrique sont regroupées les primes d'assurances responsabilité civile, ainsi que les frais de franchise sur sinistre et frais de litiges.

#### **Autres charges d'exploitation**

Ce groupe principal englobe les charges d'exploitation qui ne figurent pas dans les groupes de comptes précédents. Sous cette rubrique sont regroupées les charges liées aux actions humanitaires et sociales, aux transports des transitaires, à la surveillance du bâtiment, les allocations de la Direction générale ainsi que des montants facturés pour le compte de tiers.

### 34. Relations avec les parties liées

#### Transactions avec l'Etat

Sont considérés comme parties liées tous les établissements publics autonomes ainsi que les différents services de l'Etat de Genève. Les HUG sont en relation pour diverses facturations de biens et services avec les principales parties liées suivantes :

#### Etat de Genève

- Département des affaires régionales, de l'économie et de la santé (DARES)
- Département de l'urbanisme (DU)
- Département de la sécurité (DS)
- Pouvoir judiciaire (PJ)

#### Charges:

	2012 CHF	2011 CHF
DARES - Location non monétaire	60'434'033	58'855'708
DARES - Intérêts non monétaires	27'817'411	32'209'523
DCTI - Charges locations diverses	1'518'733	1'019'234

#### Produits:

	2012 CHF	2011 CHF
DARES - Indemnité de fonctionnement de l'Etat reçue	821'649'600	824'000'279
DARES - Indemnité non monétaire	88'251'444	91'065'231
DARES - Aides financières - Projets dans le domaine santé	358'000	330'500
DARES - Hospitalisation secteur privé	7'288'825	0
DCTI - Produits locations diverses	3'174'957	2'942'688
DS - Prestations hospitalières - Médecine pénitentiaire (SAPEM)	1'087'437	1'578'760
DS - Aides financières - Projets humanitaires	191'429	510'410
PJ - Prestations Ministère Public et Service Financier Police	2'075'150	0

Entreprises de droit public / Fondations et autres parties liées

- Services industriels de Genève (SIG)
- Transports publics genevois (TPG)
- Université de Genève - UNIGE
- Office Cantonal des Assurances Sociales (OCAS)
- Fondation des services d'aide et de soins à domicile (FSASD)
- Clinique de Joli-Mont
- Haute Ecole Spécialisée Santé-Social de Suisse Romande (HES-S2)
- Banque Cantonale de Genève (BCGE)

<b>Charges:</b>	<b>2012</b>	<b>2011</b>
	<b>CHF</b>	<b>CHF</b>
SIG - Eau, énergie, combustible et évacuation de déchets	16'075'663	15'352'686
TPG - Abonnements et redevances	2'211'898	1'263'802
UNIGE - Salaires, matériel médical et frais administratifs	1'773'362	1'312'541
OCAS - Charges sociales	149'772'276	145'186'845

<b>Produits:</b>	<b>2012</b>	<b>2011</b>
	<b>CHF</b>	<b>CHF</b>
UNIGE - Salaires, locations et diverses prestations	2'219'948	2'074'340
FSASD - Repas, pharmacie, stérilisation et prestations diverses	6'986'595	2'743'209
Joli-Mont - Salaires, articles pharmacie et prestations diverses	1'071'810	987'699
HES-S2 - Retrocessions stages HES	1'570'733	1'823'820

- Banque Cantonale de Genève (BCGE)

La Banque Cantonale de Genève est un partenaire privilégié dans le financement de divers projets de l'institution, notamment en ce qui concerne les crédits de construction pour le bâtiment des laboratoires et la rénovation des étages du secteur privé et les emprunts hypothécaires liés aux actifs affectés (voir note 11).

Par ailleurs le montant des liquidités négatives présenté au bilan est conforme aux conventions établies avec la BCGE et l'Etat de Genève (voir note 1).

## Principaux dirigeants

### Conseil d'administration (Composition au 31.12.2012)

Président du conseil d'administration : M. HALPERIN Michel

Membres :

M. AMAUDRUZ Michel	M. LEYVRAZ Pierre-François	M. STAUFFER Eric
M. ANDENMATTEN David	Mme MAULINI-DREYFUS Gabrielle	M. STENDARDO Carmelo
Mme ARNOLD Geneviève	M. MAURIS Alain-Dominique	M. UNGER Pierre-François
M. BALDINI Frédéric	M. MAYOU Roger	M. VIELLIARD Antoine
Mme BLUM BRUNIER Ariane	Mme NEVES Daniela	
Mme CAILLON Solange	Mme SAEZ Odette	
Mme CLEMENT Fabienne	M. SANDOZ Olivier	
Mme JACONI Marisa	M. SCHNEIDER Pierre-Alain	

### Comité de direction (Composition au 31.12.2012)

Président du comité de direction : M. GRUSON Bernard

Membres permanents :

M. BELLI Dominique	M. HERTZSCHUCH Jacques
M. BOUNAMEAUX Henri	M. LAUBSCHER André
M. DAYER Pierre	M. TAILLARD François
M. GIANNAKOPOULOS Panteleimon	M. VIELI Mario

### Rémunération brute

	2012 CHF	2011 CHF
Conseil d'administration	273'600	260'850
Comité de direction	2'743'261	2'386'573

## 35. Instruments financiers

Les actifs financiers comprennent les disponibilités, les débiteurs clients et le compte courant « Etat de Genève ». Les passifs financiers se composent des fournisseurs et autres créanciers, ainsi que des emprunts.

### Risque de crédit

Le risque de crédit représente la perte qui devrait être enregistrée si le co-contractant d'un instrument financier manque à une de ses obligations. L'institution travaille avec des établissements bancaires de renom sur la place financière genevoise et Postfinance. Les HUG n'anticipent aucune perte qui résulterait de la défaillance de ces dernières et estiment qu'il n'y a pas de concentration significative du risque de crédit pour ses actifs financiers.

### Juste valeur

La juste valeur des disponibilités, du compte courant Etat de Genève, des fournisseurs et autres créanciers ainsi que des emprunts ne diffèrent pas significativement de leur valeur au bilan.

## 36. Engagements conditionnels et éventuels

### CEH - Déficit technique (différentiel par rapport à la pleine capitalisation)

	Situation au 31.12.2012 CHF	Situation au 31.12.2011 CHF
Fortune de prévoyance totale	2'863'066'278	2'605'353'640
Engagement totaux envers les actifs	2'035'621'703	1'991'141'378
Engagement totaux envers les pensionnés	1'761'689'799	1'683'598'346
Provision de longévité totale envers les actifs	398'512'961	54'756'388
Provision de longévité totale envers les pensionnés	349'360'967	159'358'935
<b>Déficit technique total</b>	<b>1'682'119'152</b>	<b>1'283'501'407</b>
Degré de couverture selon l'article 44 OPP2	63.0%	67.0%
Couverture minimale statutaire des engagements envers les assurés actifs, (les engagements des pensionnés étant au préalable couverts à 100%)	30.0%	30.0%
Couverture effective des engagements envers les assurés actifs, les engagements des pensionnés étant couverts à 100%	30.9%	37.3%
Engagements envers les assurés actifs de l'employeur	1'552'221'963	1'523'572'713
Engagements envers les pensionnés de l'employeur	1'402'286'440	1'347'760'887
Provision envers les actifs en rapport avec l'employeur	303'877'960	41'898'250
Provision envers les pensionnés en rapport avec l'employeur	278'087'634	127'570'654
<b>Montant du déficit technique de l'employeur (HUG)</b>	<b>1'308'807'031</b>	<b>1'003'604'981</b>

## 37. Evénements postérieurs à la date de clôture

L'institution n'a pas connaissance d'événements postérieurs à la date de clôture nécessitant une information au sens de la norme IPSAS 14 « Evénements postérieurs à la date de reporting ».



### 38. Investissements

Avec l'application du nouveau règlement sur les investissements du Conseil d'Etat et de l'introduction des normes IPSAS dès le 1<sup>er</sup> janvier 2008, la loi budgétaire annuelle est supprimée. Par conséquent, chaque investissement doit faire l'objet du dépôt d'un projet de loi selon sa catégorie, à savoir :

- Crédit de programme pour le renouvellement
- Crédit d'ouvrage pour les nouveaux investissements

#### Tableau récapitulatif des projets en cours au 31.12.2012

Lois	Dates	Descriptifs	Montants votés	Budgets 2012 des HUG	Montants comptabilisés au 31.12.2012	Soldes ouverts au 31.12.2012
7512	16.12.96	Informatique des HUG 1997-2000	40'000'000		40'600'560	600'560
8818	13.12.03	5ème programme quadriennal CEO 03-06	40'000'000		39'999'240	760
9422	20.05.05	Equipement maternité (phase 3.1 et 3.2)	86'931'000	3'810'000	11'589'497	( 1'059'526 )
10141	14.12.07	Investissements liés 2008 - 2010	133'130'000		132'872'452	-
10266	19.09.08	Centrale surveillance fonctions physiologiques	1'946'200		1'943'713	-
10267	19.09.08	Acquisition deux scanners multi barrettes	3'000'000		2'975'404	-
10409	13.03.09	Rénovation équipement Hôpital des Enfants	21'994'000	860'000	1'185'030	47'692
10507	29.01.10	Acquisition d'un scanner multi barrettes	3'300'000	500'000	74'877	( 54'877 )
10508	24.09.10	Acquisition d'une chaîne automatisée de labo.	2'500'000		741	( 741 )
10732	17.12.10	Investissements liés 2011 - 2014	176'000'000		44'685'198	-
10865	29.06.12	Investissements liés 2012-2015	177'692'750	45'796'250	40'792'709	( 25'662'923 )
10865	29.06.12	Crédits d'ouvrages 2012-2015	20'850'000	2'000'000	-	-
		Autres investissements				877'790
		<b>Résultat des comptes d'investissements</b>	<b>707'343'950</b>	<b>52'966'250</b>	<b>316'719'421</b>	<b>( 25'251'265 )</b>

#### Synthèse des lois d'investissement reçues et comptabilisées durant l'exercice

	Montants reçus et comptabilisés en 2012	Montants reçus en 2013 et comptabilisés en 2012	Total 2012 CHF
Loi d'investissement 9422	1'136'483	672'709	1'809'192
Loi d'investissement 10409	408'922	0	408'922
Loi d'investissement 10732	20'407'551	0	20'407'551
Loi d'investissement 10865	6'988'049	8'141'738	15'129'787
	<b>28'941'004</b>	<b>8'814'447</b>	<b>37'755'451</b>